

Animateur ALAE ALSH

Offre n° O009241206000435

Publiée le 06/12/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COM COM COUSERANS PYRENEES

Depuis le 1er janvier 2017 les 8 Communautés de Communes du Couserans et deux syndicats, le SIVOM et le SICTOM ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de Communes « Couserans-Pyrénées ». Celle-ci compte donc 94 communes, environ 30.000 habitants.

Compétences obligatoires :

- 1 - Aménagement de l'espace (schéma de cohérence territoriale, réserves foncières nécessaires..)
- 2 - Actions de développement économique : zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale... promotion du tourisme (création des offices du tourisme).
- 3 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.
- 4 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- 5 - Élaboration d'un plan climat air énergie.
- 6 - Élaboration des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Compétences non obligatoires

- 1 - Politique du logement et du cadre de vie
- 2 - Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- 3 - Action sociale d'intérêt communautaire gérée par le CIAS

Site web de l'employeur : <http://www.couserans-pyrenees.fr>

Lieu de travail : 1 rue Hôtel dieu BP 70004, Prat-Bonrepaux (Ariège)

Poste à pourvoir le : 06/01/2025

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une indisponibilité temporaire d'un agent

Durée de la mission : 4 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint d'animation

Métier(s) : [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps non complet, 30h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

conformément au Projet Educatif, l'adjoint d'animation contribue à travers un dialogue permanent, à la continuité éducative avec les enseignants, les parents et la collectivité.

Il contribue au développement de la curiosité intellectuelle des enfants et à l'éveil de centres d'intérêts nouveaux en favorisant l'accès à des activités sportives, culturelles, artistiques. Son action d'adulte éducateur favorise le développement d'une vie en collectivité harmonieuse, l'éducation à l'hygiène, à l'équilibre alimentaire, le respect du rythme individuel des enfants.

Missions / conditions d'exercice :

Ses missions sont principalement

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants ;
- Mettre en place des activités en lien avec le projet pédagogique ;
- Animation et organisation des temps d'accueil et de loisirs des enfants (accueil, repas, activités..);
- Entretien et rangement du poste d'animation et du matériel mis à disposition ;
- Participer à l'organisation de l'accueil de loisirs et à l'écriture du projet pédagogique ;
- Etre l'interlocuteur représentant la structure vis à vis des parents ;
- Etre force de proposition lors des diverses réunions ;
- Etre en charge de l'achat, de la distribution et de la tenue du budget des goûters pour l'ensemble des structures d'accueil de loisirs du Bas Couserans.

Missions occasionnelles :

- Encadrement de séjour,
 - Conduite d'un minibus de 9 places,
 - Travail le week-end ou jours fériés très exceptionnellement
- entretien des locaux.

Profils recherchés :

- Permis B,
- BAFA,
- Surveillant de baignade,
- PSC1.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0561667162

Informations complémentaires :

CV + LETTRE DE MOTIVATION + COPIE DES DIPLOMES

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o009241206000435-animateur-alae-alsh>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.